



Conseils aux familles des victimes des faux souvenirs « retrouvés » en thérapie.

Nos recommandations ...en toute modestie.

Note liminaire: *Ces recommandations sont issues de l'expérience des nombreuses familles françaises et de celle de nos amis américains de la FMSF et anglais de la BFMS qui nous ont beaucoup apporté dans la compréhension de ce phénomène. Elles sont aussi le résultat de nos entretiens avec des personnalités éminentes comme les Professeurs Elizabeth Loftus ou Jacques Van Rillaer, de psychothérapeutes et psychiatres attentifs à l'éthique de leurs professions, d'avocats spécialisés ou encore des courriers de nos lecteurs. Sur un plan général, nous recommandons aux familles accusées, à tort, par leur enfant d'abus sexuel retrouvé à l'issue d'une thérapie, d'**adopter une attitude patiente et mesurée**, même si nous savons que cela n'est pas si simple à faire. Voici les quelques conseils:*

Ecoutez et gardez le contact

1- Gardez le contact avec votre enfant par tous les moyens : lettre, carte, email. Eviter le téléphone qui ne permet pas un recul suffisant et peut vous entraîner à prononcer des paroles irréfléchies.

2- Ecoutez ce que votre enfant vous dit, mais n'entrez pas dans une discussion sur la véracité ou non des souvenirs. Dites-lui que vous l'aimez de la même façon que tous vos enfants.

3- Ayez constamment à l'esprit que ces accusations ont été produites par la thérapie et que votre enfant en est la première victime. Ne l'en blâmez pas, il n'y est pour rien. Il a été manipulé.

4- Ne cherchez pas à le convaincre, à critiquer le thérapeute ou la thérapie. Dans son état d'esprit de dépendance à l'égard du thérapeute cela serait inutile et même risquerait de rompre le contact avec votre enfant. Votre enfant est enfermé dans une idée fixe comme l'est l'adepte d'une secte. Aucun argument rationnel ne l'en fera sortir. Ne cherchez pas non plus à contacter son thérapeute. N'acceptez pas de confrontation en sa présence, vous seriez de toute façon l'accusé et le coupable.

5- S'il revient dans la famille, (dans les 5 ans: 36% retournent vers leurs familles) il le fera progressivement. Veillez alors à ne jamais aborder le sujet des faux souvenirs ou de la thérapie, vous risquez, ce faisant, de réactiver ses croyances. Contentez vous de parler de sujets ordinaires et sans lien avec les accusations. Faites passer votre amour pour votre enfant. Profitez à plein de la présence de vos petits-enfants. Proposez de l'aide si nécessaire sur tous les autres plans. Mais n'en faites pas trop!

6- N'essayez pas de lui montrer ou de lui faire parvenir de la documentation sur le sujet des faux souvenirs. Les documents accessibles sur notre site sont destinés aux parents, professionnels de santé, avocats, juges, journalistes... Si votre enfant les découvre par lui même c'est tout à fait différent, il n'y verra pas une pression de votre part.

Agissez avec détermination et prudence

7- Gardez une archive complète de vos échanges, vous pourrez ainsi prouver, si besoin, que les souvenirs et les accusations ont évolué avec le temps.

8- S'adresser à la justice pour revoir vos petits-enfants est une démarche légitime mais à entreprendre avec prudence compte tenu de l'ignorance actuelle des procureurs et des juges sur ce sujet. Le « principe de précaution » peut en effet les inciter à vous tenir à l'écart de vos petits-enfants. Faites vous aider par un avocat qui connaît bien le sujet. Il vous indiquera la meilleure approche. Constituez avec lui un dossier court mais convaincant pour le juge saisi de votre affaire (notre site est fait pour cela). Attaquer en justice le thérapeute est parfois efficace (voir l'affaire Ramona aux Etats-Unis) mais un avocat spécialiste vous en précisera les limites puisque vous n'êtes pas la victime directe de ses agissements et cela ne rétablira pas le lien avec votre enfant.

9- Dans les associations de parents victimes du syndrome des faux souvenirs, vous entendrez la même histoire que la vôtre, répétée à des dizaines d'exemplaires. Les associations anglo-saxonnes sont très actives, elles financent des travaux scientifiques, étudient l'ampleur du phénomène, son évolution, sa sociologie. Elles ont le soutien de comités de scientifiques réputés, elles alertent les professionnels de santé, les pouvoirs publics, les médias... et elles ont des résultats remarquables. La plupart des données accessibles le sont grâce à elles et notre relation étroite avec elles.

10- N'ayez plus peur du "qu'en-dira-t-on", **parlez du syndrome des faux souvenirs autour de vous**: à vos autres enfants, à vos amis, à votre médecin de famille, à d'autres psychothérapeutes ou psychiatres, à vos connaissances: journalistes, juges, avocats. Intervenez dans les tribunes libres des journaux et sur le web. Parlez-leur de notre site, des milliers de familles victimes en France, des publications de la Miviludes, des livres, des travaux scientifiques de recherche. Faites lire et connaître le rapport de la Miviludes 2009 ainsi que le livre « Les ravages des faux souvenirs ». Ces textes sont simples et clairs.

Vous n'avez rien à vous reprocher.

Alors soyez à la pointe du combat pour faire reculer ces thérapies déviantes, vous vous aiderez vous-mêmes, vous aiderez vos enfants, et aussi ceux des autres. Vous n'êtes plus seuls. Agissez! L'action est le meilleur remède à votre inquiétude.

11- Faites un signalement du thérapeute déviant, de ses techniques de manipulation auprès de la Miviludes, au Conseil de l'Ordre des Médecins (si le thérapeute est médecin), sur notre site, et auprès d'une association de victimes.

12- Peut-on s'en sortir et comment ?

Un jour votre enfant peut-être commencera à se poser des questions, et prendre son autonomie et réfléchir par lui-même. Ce sera à l'occasion d'un événement extérieur, une lecture, une rencontre, la maladie d'un proche, ou tout autre déclencheur imprévu.

A ce moment-là **gardez la retenue et la prudence dont vous aurez fait preuve jusque-là...**

Il reprendra le contact progressivement, **ne lui reparlez plus jamais de ces souvenirs fantômes**. Vous risquez de réactiver le problème. S'il en parle de lui-même, et regrette ses accusations, écoutez et retenez votre joie, mais aurez eu beaucoup de chance, en effet seuls 8% des victimes reviennent sur leurs accusations et se rétractent. Gardez à l'esprit que votre enfant sait, au fond de lui, que ses accusations étaient fausses, il en

ressent une gêne et une culpabilité à votre égard qui l'empêche de le reconnaître ouvertement. Dépasser cette gêne lui demandera du temps.

Bonne chance...

Écrivez-nous votre expérience, positive ou négative, vos succès et vos échecs dans ce combat, nous en tiendrons compte dans cette page, bien entendu de façon anonyme. Merci

Notre formulaire "Contact" est fait pour cela. <http://www.psyfmfrance.fr/contact.php>

Notre site : <http://www.psyfmfrance.fr/>